

J'adore ! le député franco-iranien écolo Pouria Amirshahi interdit d'entrée aux USA !

écrit par Christine Tasin | 23 juin 2025



Pouria Amirshahi, candidat du Nouveau Front populaire aux élections législatives anticipées à Paris, dans les studios de RFI, le 26 juin 2024. © RFI



Pouria Amirshahi, candidat du Nouveau Front populaire aux élections législatives anticipées à Paris, dans les studios de RFI, le 26 juin 2024. © RFI

Tout le monde s'interroge, s'affole, s'interpelle... Comment ça, un député français interdit d'entrer aux USA ? Les uns imaginent que c'est un problème d'homonymie par ces temps troublés où Trump ferme carrément le territoire des USA aux ressortissants de 12 pays dont l'Iran... les autres d'ouvrir grand les yeux, Trump ose-t-il l'impensable, bloquer un député français à cause de sa bi-nationalité ou de ses activités politiques pouvant poser problème en temps de guerre ?

Il pensait pourtant avoir coché toutes les cases de l'exigeant visa américain. « J'ai délivré tous les documents qui m'ont été demandés et le ministre lui-même, c'est-à-dire le Quai d'Orsay, a fourni une note verbale, c'est-à-dire une demande de bienveillance à l'égard d'un parlementaire français », explique le député.

Mais, après un mois d'aller-retour avec les services de l'ambassade, [Pouria Amirshahi](#) s'est donc vu refuser l'entrée sur le territoire des États-Unis. Un rapport avec sa double nationalité franco-iranienne alors que les ressortissants iraniens sont désormais bannis des États-Unis, ou son projet de créer une association internationale d'élus progressistes ? Il n'ose y croire

« Si ça a joué, c'est très étonnant. D'abord, parce que j'ai fait ma demande avant même que [Donald Trump](#) érige la liste des pays dont les ressortissants sont indésirables. Deuxièmement, parce que je me déplace en tant que député français », raconte l' élu

[Lire la suite ici](#)

Qui est donc de Pouriah Amirshahi ? On pourrait en passant s'interroger sur la nécessité de franciser son nom quand on est député français, ce n'est hélas pas prévu et d'aucuns pourraient me traîner au tribunal pour avoir simplement posé la question mais ça me semblerait de bon sens.

Quand je lis son parcours sur wikipedia, je me dis que je comprends Trump, il a quelques bonnes raisons pour ne pas permettre à un **activiste d'entrer chez lui en temps de guerre. Parce que les USA sont aux côtés d'Israël, ils sont en guerre...**

Ce qui plaide en faveur du dénommé Pouriah est que ses parents ont fui l'Iran à la prise de pouvoir des mollahs. Certes ils étaient communistes et activistes mais... Les engagements très à gauche du quidam peuvent poser question en effet..

Pouria Amirshahi, né le 27 mars 1972 à [Shemiran](#), en [Iran](#), est un [homme politique français](#) d'origine [iranienne](#).

Pendant ses études, il a été président à plusieurs reprises de l'[Unef-ID](#). Unef qui a fichu pas mal de pagaille dans les facs et lycées dès les années 86... et n'a d'ailleurs jamais vraiment cessé. Revendications perpétuelles, allocations d'étude, réformes pédagogiques, blocage de facs, grèves, rapprochement avec la CGT, activisme. Président de la MNEF mise sous tutelle, il fait sa carrière comme cadre de la Fédération des mutuelles de France (notamment pour la protection des jeunes adultes).

Militant dans les réseaux de solidarité internationale, ([CRID](#), [Coordination SUD](#), etc.) et la représentent au [Forum social mondial](#) de [Porto Alegre](#) en 2005^[18].

En 2006, il est nommé responsable de la circonscription d'action sociale de la [Charente limousine](#). Directeur de trois centres médico-sociaux (Chasseneuil, Confolens et Chabanais), il y conduit et met en œuvre la politique sociale du Département : accompagnement social et professionnel des personnes, protection de l'enfance, protection maternelle et infantile.

Investi candidat du [Parti socialiste](#) pour les [élections législatives de juin 2012](#), il quitte progressivement la Cité pour se consacrer à sa campagne électorale puis, élu député, à son mandat.

Fin 2017, il devient conseiller auprès de la direction de l'hebdomadaire [Politis](#), avant d'en prendre la direction de la rédaction d'avril 2018 à mars 2019^[22]. Il est alors élu président de *Politis* et devient directeur de la publication, à titre bénévole. Il y crée une nouvelle rubrique consacrée à l'histoire et y assure une activité proprement journalistique, réalisant des interviews, signant des reportages, des éditoriaux, des chroniques et des critiques.

À l'occasion du Mouvement étudiant et lycéen de 1986, Pouria Amirshahi noue des contacts avec des organisations et des courants de la gauche française. Il adhère au [Parti socialiste](#) en 1988 et en est membre jusqu'en 1994, date de son élection à la présidence de l'[UNEF](#). Il participe au club « Convergences socialistes » qui regroupe [Jean-Christophe Cambadélis](#), [Benjamin Stora](#), [Philippe Darriulat](#) et [Pap Ndiaye](#) notamment. Il est **cosignataire du [Manifeste contre le Front national](#).** Puis, il se rapproche de la [Gauche socialiste](#), courant du Parti socialiste animé par [Julien Dray](#) et [Jean-Luc Mélenchon](#). Au lendemain de l'élection présidentielle de 2002, il adhère de

nouveau au PS. Il est convaincu que l'élimination de [Lionel Jospin](#) dès le premier tour s'explique par deux causes principales : le virage libéral engagé en 2000 par le gouvernement et la division de la gauche qui s'est ensuivie. Il participe alors à la fondation du courant [Nouveau Monde d'Henri Emmanuelli](#) et de [Jean-Luc Mélenchon](#). Les désaccords au sein de la gauche sont de plus en plus forts et atteignent leur paroxysme en 2005, sur le débat européen. Amirshahi est l'un des porte-paroles du « non socialiste » lors du [référendum sur la Constitution européenne](#).

Au [Congrès de Reims](#) du PS de 2008, il est [membre fondateur du courant Un monde d'avance](#) avec [Benoît Hamon](#), [Henri Emmanuelli](#), etc. Élu premier secrétaire de la fédération PS de la Charente^[25], il intègre la nouvelle équipe dirigeante autour de [Martine Aubry](#) en tant que [secrétaire national aux droits de l'homme, à la Francophonie et au Développement](#). Il participe alors activement aux mobilisations liées à l'immigration, concernant les [Roms](#) et les [étrangers en situation irrégulière](#) tout particulièrement.

Il fait partie de l'opposition de gauche à [François Hollande](#) et est l'un des fondateurs du groupe dit des « [frondeurs](#) », pour une politique plus sociale et plus régulée mais aussi pour un renforcement du pouvoir législatif face au pouvoir exécutif. Aux côtés de vingt autres députés socialistes dit « frondeurs »^[28], il vote contre la ratification du [pacte budgétaire européen](#) dit TSCG^[29] et s'abstient sur la [réforme des retraites](#) présentée par le gouvernement Ayrault.

Au lendemain des élections municipales, le 6 avril 2014, avec 86 autres parlementaires, il publie une tribune dans le [Journal du dimanche](#)^[30] appelant à un nouveau contrat de majorité, qui sera appelée à devenir l'« Appel des 100 ». Le 7 avril 2014, il appelle à ne pas voter la confiance à Manuel Valls. Onze députés font le même choix le lendemain, à l'issue

du discours de politique générale du nouveau Premier ministre.

Pouria Amirshahi s'engage alors, tant au sein du parti qu'à l'[Assemblée nationale](#) en faveur d'une large régularisation des [étrangers en situation irrégulière](#), s'opposant ainsi à la politique du [ministre de l'Intérieur Manuel Valls](#).

Il s'engage aussi pour une autre approche de la francophonie. Il s'oppose ainsi à l'article 2 de la loi sur l'Enseignement supérieur et la recherche – dite [loi Fioraso](#)^[32] – prévoyant une extension des exceptions à la [loi Toubon](#) afin de permettre des cours entièrement en anglais^[33]. Le 22 janvier 2014, la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale adopte à l'unanimité le rapport d'information de Pouria Amirshahi sur la francophonie éducative, culturelle et économique intitulé « Pour une ambition francophone »^[34] qui prône une francophonie interculturelle et non franco-centrée^[35].

Durant son mandat parlementaire, **Pouria Amirshahi est très engagé sur les questions liées aux libertés fondamentales, souvent en jeu dans les mesures de [lutte contre le terrorisme](#)**, mais aussi de sécurité intérieure.

En 2015, il s'oppose à la [loi renseignement](#). Cette dernière élargit les outils de surveillance et de fichage^[37]. Son groupe politique ne lui accordant pas de temps de parole, il s'en explique alors dans la presse^[38].

Après les [attentats du 13 novembre 2015 en France](#), il explique son refus de voter la loi prolongeant de trois mois l'[état d'urgence](#) « qui va au-delà des pouvoirs administratifs exceptionnels et s'appliquera sans contrôle démocratique véritable^[39]. » Il figure parmi les

six [députés français](#) votant contre ce projet de loi adopté par 551 pour, 6 contre et une abstention^[40].

Le quinquennat de François Hollande est marqué par plusieurs drames très médiatisés liés aux [violences policières](#) : la mort de [Rémi Fraisse](#), celle d'[Adama Traoré](#) ou encore l'agression de [Théodore Luhaka](#). Dans l'hémicycle, **Amirshahi interpelle le Premier ministre Manuel Valls au lendemain de la mort d'Adama Traoré le 19 juillet 2016**^[41] et en appelle à « un débat national sur les rapports entre État, police, justice et citoyens ». Après les manifestations contre la [loi El Khomri](#) durant lesquelles les forces de l'ordre sont également mises en cause pour usage excessif et disproportionnée de la force par des collectifs militants^[42] et des journalistes^[43], **Pouria Amirshahi et Noël Mamère demandent au président de l'Assemblée nationale Claude Bartolone de saisir le Défenseur des droits**^[44] et en appellent à une révision de la doctrine de [maintien de l'ordre](#) en France.

Lors du vote sur le projet de loi relative à la sécurité publique du [gouvernement Bernard Cazeneuve](#), à laquelle il s'oppose notamment par le dépôt d'une motion de rejet^[45], il propose une autre approche de la sécurité fondée sur un moindre armement, une meilleure formation et un plus grand contrôle des forces de l'ordre.

Il annonce également ne pas se représenter aux [législatives en 2017](#). En 2017, il accepte de conseiller le candidat [Benoît Hamon](#) pour l'élection présidentielle comme responsable de la politique étrangère^{[50], [51]}.

Aux [élections législatives de 2024](#), il est investi par le [Nouveau Front populaire](#) dans la [cinquième](#)

[circonscription de Paris](#)^[52] pour les écologistes. Cette investiture conduit le député sortant [Julien Bayou](#) qui avait déposé sa candidature à la retirer pour ne pas aller contre l'union^[53].

Je ne. sais si les protestations de Macron et compagnie ébranleront la machine américaine mais je trouverais normal que la décision de refuser l'entrée des USA aux activistes en temps de guerre soit confirmée.